AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP20-10-75 97333

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. ~~Beaune-Savigny~~ - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

! ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale Z. I. Nord - 21206 BEAUNE !

Bulletin N° 47 - OCTOBRE 1975

15 octobre 1975

TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

L'automne est la saison où un certain nombre de bactéries et de champignons ont la possibilité de pénétrer et d'évoluer à l'intérieur de certains organes végétatifs des arbres.

Le danger est encore plus sérieux cette année où les pluies d'août et de septembre ont amené un nouveau départ de la végétation et ont également relancé l'activité de parasites tels que le coryneum, la cloque et les tavelures du pommier et du poirier.

Les pulvérisations faites à cette époque de l'année permettent de limiter les contaminations ultérieures possibles qui se font à partir des blessures inhérentes à toute récolte et des cicatrices pétiolaires résultant de la chute des feuilles.

Les produits cupriques ont une bonne efficacité à l'égard des bactérioses et des champignons responsables de certains chancres.

Deux traitements cupriques effectués au début et à la fin de la chute des feuilles sur poiriers et pommiers, à raison de 500 g. de cuivre métal par hectolitre de bouillie, sont recommandés contre le chancre européen du pommier (Nectria galligena) et la bactériose à Pseudomonas syringae.

Sur les arbres à noyaux (cerisier, pêcher, prunier et abricotier) les bouillies dont les doses seront réduites de moitié pour éviter les risques de phytotoxicité assurent une bonne protection contre la criblure, la cloque et les bactérioses : Pseudomonas mors - prunorum et Pseudomonas syringae.

Des essais de lutte contre les tavelures ont permis de constater qu'une application copieuse effectuée après récolte d'un produit du type :

bénomyl	(Benlate)
méthylthiophanate	(Pelt 44)
ou carbendazim	(Bavistine)

employé à la dose de 50 g. de matière active par hectolitre réduisait fortement l'inoculum présent au printemps.

La pulvérisation d'une solution d'urée ou de sulfate d'ammoniaque, à raison de 50 unités d'azote, dissoute dans 1.000 litres d'eau sur les feuilles tombées accélère leur décomposition.

Il en est de même avec l'emploi des colorants nitrés (600 g. de matière active par hectolitre).

Enfin l'enfouissement des feuilles tombées à l'aide d'un labour profond permet de compléter l'action des produits chimiques.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chef de la Circonscription "Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : XXXXX Journet

P486

PYRALE DU MAIS : LUTTE MECANIQUE

Avec l'accord de nos collègues que nous remercions, nous reproduisons ci-dessous un extrait du dernier bulletin de la Station "ALSACE et LORRAINE".

Cette lutte mécanique n'est sans doute pas applicable partout compte tenu des sols en présence. Elle n'en reste pas moins intéressante dans bien des situations et peut contribuer à réduire les interventions chimiques.

"En ALSACE, la pyrale constitue un dangereux déprédateur de la culture du maïs, en extension constante.

Si dans certaines zones de production l'importance de l'infestation nécessite une intervention chimique, par épandage de microgranulés, dans de nombreuses situations, une lutte mécanique bien menée doit permettre de maintenir les populations de pyrales en dessous d'un seuil économiquement dommageable.

En effet, l'activité de ce ravageur et l'importance des dégâts qu'il occasionne aux cultures de maïs, dépendent essentiellement du potentiel de chenilles hivernantes dans les résidus de récolte, susceptibles d'évoluer vers la forme adulte (papillons mâle et femelle).

Dans notre région, la pyrale ne comprend qu'une génération pendant laquelle les stades : oeuf, chenille, nymphe et papillon se succèdent. Ce ravageur n'est nuisible qu'au stade de chenille, stade auquel il hiverne en fin de développement dans une logette qu'il creuse le plus souvent à la base du pied de maïs. De même on le trouve aussi dans le pédoncule de l'épi et également dans la rafle.

Il est ainsi possible de lutter contre la pyrale en détruisant les résidus de récolte.

SCOTT et BARKLEY aux U. S. A. et ANGLADE en FRANCE avaient déjà montré l'efficacité des labours profonds dans le contrôle des populations de pyrales. Mais ils se sont heurtés à des problèmes d'ordre technique dans la réalisation des enfouissements.

Des expériences récentes, réalisées par STENGEL de la station de Zoologie, I. N. R. A. de COLMAR, ont contribué à améliorer l'efficacité de la lutte mécanique.

La solution du problème consiste dans la combinaison du hachage des tiges de maïs associée à des labours plus ou moins profonds. Le hachage permet de réduire la taille des morceaux de résidus à enfouir.

Le labour devra correctement enterrer les morceaux.

Les meilleurs résultats ont été obtenus avec une charrue à versoir cylindrique équipée d'une rasette.

Cet essai a montré que seuls les labours profonds (30 cm) précédés d'un hachage, interdisent toute sortie de terre de la pyrale l'année suivante et que les labours moyens (20 cm) à la suite de hachage limitent fortement les sorties.

Par ailleurs, la destruction des rafles par le feu est particulièrement importante pour les cribs notamment situés à proximité de houblonnières, celles-ci pouvant également être infestées par la Pyrale du maïs".